

Inspection Académique de la
Sarthe
34 rue Chanzy
72071 LE MANS Cedex 9

Dossier suivi par :
B. TONNEVY –
IEN ALLONNES
Tél . 02.43.80.74.33

Y. BRUYERE – CPD Maths
Tél : 02.43.61.58.21

Pièce jointe : règlement du défi

Le Mans, le 6 décembre 2011

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants de CM2
des écoles primaires et élémentaires publiques du
département de la Sarthe,

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Edu-
cation Nationale

Mesdames et Messieurs les professeurs de 6^{ème}
des collèges publics de la Sarthe,

s/c

Mesdames et Messieurs les Principaux

En référence aux résultats des évaluations nationales (CE1, CM2) et internationales (type PISA), le groupe départemental Mathématiques de la Sarthe est mobilisé pour initier de nouvelles pratiques et diffuser de nouveaux supports. Il propose pour l'année scolaire 2011-2012 un défi mathématiques pour toutes les classes de CM2 et 6^{ème} du département.

Ce défi engage les élèves à résoudre une situation mathématique complexe, par période, à partir de janvier 2012. Chaque problème tisse des liens avec les autres disciplines des programmes de l'école primaire.

Ce projet départemental a pour objectif d'aider les enseignants à développer la pratique des situations complexes dans les classes. Ces situations renvoient au concept de compétences et à leur évaluation. Elles invitent les élèves à réinvestir des connaissances et des capacités, conforter des attitudes, dans des contextes authentiques différents de ceux proposés en situation d'apprentissage. L'enjeu est de leur apprendre à mobiliser ce qu'ils maîtrisent déjà. Pour les enseignants, ces principes exigent une connaissance précise des acquis de leurs élèves.

L'ensemble du matériel nécessaire au bon déroulement de « Toile et Maths » sera disponible sur les sites de circonscription et les Vues-métier ETNA. Les classes inscrites par courrier électronique pourront collaborer entre elles par le biais d'une liste de diffusion. Les enseignants pourront transmettre des travaux d'élève numérisés à l'adresse ce.cpdmath72@ac-nantes.fr afin d'enrichir et contextualiser les fiches de correction.

Vous trouverez en annexe le calendrier des opérations à effectuer pour garantir le bon déroulement de ce défi.

*Je vous invite à vous inscrire nombreux
à ce projet ambitieux*

Emmanuel ROY



Inspection Académique de la
Sarthe
34 rue Chanzy
72071 LE MANS Cedex 9

Dossier suivi par :
B. TONNEVY –
IEN ALLONNES
Tél . 02.43.80.74.33

Y. BRUYERE – CPD Maths
Tél : 02.43.61.58.21

Pièce jointe : règlement du défi

Calendrier des opérations

Avant le 10 janvier 2012	L'enseignant inscrit sa classe au défi Toile & Maths 72	Par courrier électronique ce.cpdmath72@ac-nantes.fr En précisant : ● nom de l'école ● nom de l'enseignant ● niveau(x) de classe ● nombre d'élèves ● adresse mail ● numéro de téléphone de l'école
vendredi 10 février 2012	L'enseignant retourne le formulaire réponse du problème n°1 (Mathamusee)	Par courrier électronique ce.cpdmath72@ac-nantes.fr
Le 09 mars 2012	L'enseignant reçoit la correction du problème n°1 ainsi que le problème n°2 (Cryptomaths)	Par courrier électronique à l'adresse fournie à l'inscription
Le 30 mars 2012	L'enseignant retourne le formulaire réponse du problème n°2 (Cryptomaths)	Par courrier électronique ce.cpdmath72@ac-nantes.fr
Le 23 avril 2012	L'enseignant reçoit la correction et le diplôme du problème n°2, ainsi que le problème n°3 (La fresque)	Par courrier électronique à l'adresse fournie à l'inscription
Le 1er juin 2012	L'enseignant retourne le formulaire réponse du problème n°3 (La fresque)	Par courrier électronique ce.cpdmath72@ac-nantes.fr
Le 15 juin 2012	L'enseignant reçoit la correction et le diplôme du problème n°3.	Par courrier électronique à l'adresse fournie à l'inscription